



Service de Site Web

Ce service optionnel permet de publier sur votre propre site Web (créé, entretenu et hébergé par Condo Manager), les relevés des comptes de vos copropriétaires, les états financiers ou tout autre document que vous pourriez vouloir mettre à leur disposition. Ainsi, ils ont rapidement accès à toute l'information les concernant et aux autres documents, au moment de leur choix, rapidement et sans devoir vous contacter par téléphone.

Découvrez tous les avantages du Service de site Web

Fournissez un meilleur service à vos copropriétaires et soyez plus productifs en même temps.

- En faits, tous les copropriétaires ont accès à leur dossier, et aux autres documents que vous mettez sur votre site Web. Ils peuvent même modifier certaines informations dans leur dossier (que vous n'aurez qu'à accepter le lendemain pour qu'elles soient automatiquement mises à jour quel que soit le syndicat du copropriétaire en question). Vous donnez un meilleur service et par la même occasion, vous sauvez du temps.

Personnalisez votre site Web et créez des relations plus fréquentes avec vos copropriétaires

Si vous êtes un gestionnaire professionnel, vous apprécierez sûrement de pouvoir personnaliser votre site pour y intégrer votre propre logo et vos couleurs. Personne ne saura que Condo Manager est derrière faisant le travail pour vous. Tous vos visiteurs penseront qu'ils sont sur votre propre site où vous pourrez publier n'importe quel autre document que ceux du programme.

Les relevés de comptes des copropriétaires sur le Web

- Chacun a un code d'utilisateur avec mot de passe pour accéder à ses propres données.
- Vous éviterez donc les appels pour connaître le solde de leur compte ou pour valider les entrées déjà inscrites.
- Cela améliorera aussi la rapidité de la collection





Service de Site Web

Fournisseurs, comptes de banque, comptes à recevoir sur le Web

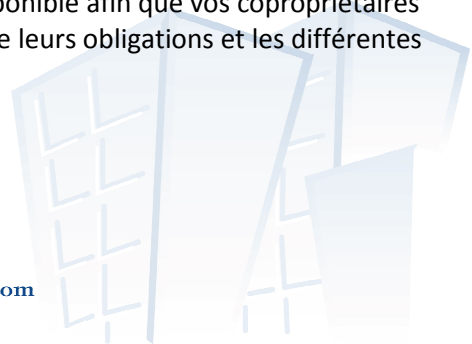
- Les gestionnaires ayant un code d'utilisateur de niveau supérieur pourront voir des informations plus personnalisées pour tous leurs syndicats (copropriétaires, fournisseurs, comptes de banque, comptes à recevoir).
- Vous pouvez rendre l'information diffusée sur votre site Web en fonction de 3 niveaux de sécurité, les gestionnaires, les membres du conseil et les copropriétaires. Certaines informations pourraient être diffusées à certaines personnes et pas à d'autres. C'est vous qui décidez du niveau.
- Exemple : vous n'êtes pas au bureau et vous devez appeler le plombier pour une fuite d'eau. Vous êtes sur votre ordinateur de poche ou ailleurs ayant accès à Internet, vous allez sur votre site et compte tenu du niveau de votre code d'utilisateur, vous avez accès à toute l'information de vos syndicats. Vous entrez dans le syndicat concerné et vous demandez la liste des fournisseurs où vous trouverez facilement toutes les coordonnées du plombier recherché (avec les numéros de téléphones d'urgence, les personnes ressources à contacter en dehors des heures de bureau, etc.).

États Financiers sur le Web

- Vous n'êtes pas forcés de mettre les états financiers disponibles pour les copropriétaires. C'est à vous de décider qui peut les voir.
 - Vos employés seulement,
 - Les membres du Conseil d'administration
 - Vos employés et les membres du Conseil
 - Tous les niveaux incluant les copropriétaires.

Vous pouvez publier n'importe quel document sur le Web

- Vous pourriez mettre la déclaration de copropriété disponible afin que vos copropriétaires puissent y référer, y faire des recherches pour connaître leurs obligations et les différentes règles régissant la copropriété.





Service de Site Web

Répertoire téléphonique accessible aux copropriétaires

- Cette fonction permettra aux copropriétaires de connaître les administrateurs ou gestionnaires de leur syndicat et leur responsabilité individuelle.
- Ainsi, ils pourront joindre directement en ligne, la bonne personne du premier coup.

Répertoire téléphonique complet accessible aux gestionnaires et aux membres du Conseil

- Les gestionnaires et les membres du conseil ont accès à toute l'information sur tous les comptes. Ils n'auront plus à avoir des listes papier pour connaître les informations sur les copropriétaires. Cela leur permettra d'intervenir rapidement en ayant en mains toute l'information pertinente (personnes ressources d'urgence, téléphones, adresse de courriel, etc.)
- Les recherches inter-syndicats sont possibles aussi.

Envoie de courriels

- Vous pourrez expédier des courriels aux copropriétaires (un, plusieurs ou tous) à partir du site Web.

Questionnaires

- Créez vos propres questionnaires en ligne, pour avoir le pouls de vos copropriétaires.
- Chaque copropriétaire ne peut répondre qu'une fois et les résultats sont compilés automatiquement.
- Il n'y a pas de limite sur le nombre que vous pourriez avoir.

Bulletin périodique et minutes de l'assemblée annuelle

- Mettez votre bulletin périodique disponible sur le site Web ou encore les minutes de votre dernière assemblée annuelle... ou de votre dernier party...





Service de Site Web

Demandes de services et bons de travail

- Un copropriétaire pourra faire une demande de service sur le site Web si c'est accepté dans votre configuration.
- Les gestionnaires pourront accepter ou refuser les demandes directement à partir du site Web.
- Ils pourront même émettre des bons de travail directement à partir du Web. Donc pas nécessaire de retourner au bureau pour émettre un bon de travail à un fournisseur ou au concierge.
- Le suivi des demandes de services et des bons de travail peut également être fait via le site Web.
- Le copropriétaire ayant fait une demande de service sera à même de voir l'évolution de sa demande sur le site Web (Donc réduction des communications téléphoniques).
- Si vous avez un ordinateur de poche (PDA ou Blackberry), vous pouvez faire tout cela à partir de ce dernier s'il est relié à Internet.

Confidentialité respectée

- Chaque copropriétaire dispose d'un code d'utilisateur et d'un mot de passe de même que les administrateurs et les gestionnaires. Personne d'autre ne peut accéder au site contenant l'information du syndicat lui-même. Si un gestionnaire professionnel en fait son site par défaut, il pourra y avoir un accès 'hors syndicat' pour tous les autres visiteurs de son site.

Accessible de n'importe où via Internet

- Copropriétaires, gestionnaires et membres du conseil peuvent avoir accès en tout temps s'ils sont reliés à Internet.

Aucun programme à acheter

- Toutes les fonctionnalités requises pour publier sur votre site Web sont déjà intégrées et disponibles dans Condo Manager.

Frais d'entretien du site Web

Les frais d'adhésion au site Web couvrent tous les frais de mise en place, de construction du site et de son entretien subséquent. .

1-866-766-2069 • www.condomanager.com • info@condomanager.com

